

GUIDE PRATIQUE DU CFA LE ROBILLARD

Directeur EPL -----Saïdi LAWAL
 Directrice Adjointe EPL -----Florence PICOT
 Directeur CFA-CFPPA-----Guillaume LE BIGOT
 Directeur Adjoint CFA -----Franck GREARD
 Conseillères Vie Apprentissage-----Virginie DANIEL/Sonia OLIVIERO
 Référente Handicap-----Virginie DANIEL
 Accueil – Assistante de formation pédagogique -----Nadine VAINI
 Chargée Relation Entreprises -----Virginie DANIEL
 Service comptabilité -----Angélique RIOUX

ACCUEIL CFA	02 31 42 61 21 / cfa.le-robillard@educagri.fr
Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 – 17h30	Vendredi : 8h30 – 12h30

DIRECTION DU CFA -----Tél : 02 31 42 61 22
 VIE SCOLAIRE CFA -----Tél : 02 31 42 61 31
 INFIRMERIE -----Tél : 02 31 42 61 18
 PERMANENCE TELEPHONIQUE -----Tél : 06 88 33 13 60

HORAIRES DES COURS

Lundi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h35
 Mardi au Jeudi : 8h00 - 12h05 / 13h30 – 17h35
 Vendredi : 8h00 - 12h05

HORAIRES DU SELF

Petit déjeuner : 7h00 à 7h45	Déjeuner : 11h45 à 13h00	Dîner : 18h30 à 19h15
-------------------------------------	---------------------------------	------------------------------

L'INTERNAT

avec accueil possible le dimanche soir de 20h à 22h sans restauration

6h45-7h30	Douche et rangement des chambres
7h45	Fermeture des internats
11h45-13h00	Temps repas
17h45	Pointage pour les internes non autorisés à sortir de l'établissement
18h30-19h15	Temps repas
19h45	Pointage pour les internes pré-Bac
19h45-21h00	Temps d'étude
21h30	Pointage pour les internes pré-Bac et fermeture des internats
22h30	Extinction des lumières et pointage pour les internes post-Bac

INSCRIPTION AU CFA

Pour une entrée en formation CAPa - BP CMA - BAC

- Remplir le formulaire de contact sur le site Le Robillard <https://le-robillard.fr> (Onglet infos contacts - contacter le CFA) afin que nos services traitent la demande.
- Ou contacter le secrétariat du CFA soit au 02 31 42 61 21 soit par mail cfa.le-robillard@educagri.fr pour la procédure d'inscription à un mini-stage et au test de positionnement, et avoir les différentes étapes d'inscriptions au CFA.
- Trouver un maître d'apprentissage en adéquation avec la formation demandée et validé par l'équipe pédagogique du CFA.
- Prendre un rendez-vous auprès du CFA pour la signature du contrat d'apprentissage : présence du jeune, du responsable légal s'il est mineur et du maître d'apprentissage.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation Post BAC (BTS)

- S'inscrire sur la plateforme Parcoursup via le lien <https://www.parcoursup.fr> en respectant les dates et les étapes définies.
- Dès la clôture des inscriptions, se positionner sur les créneaux proposés pour un entretien de recrutement.
- Entretien de positionnement.
- Décision d'admission sur Parcoursup à valider par le candidat.
- Admission définitive sous condition de contrat d'apprentissage et d'obtention du diplôme requis.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation LICENCE

- Remplir le formulaire de contact sur le site Le Robillard <https://le-robillard.fr> (Onglet infos contacts - contacter le CFA) afin que nos services traitent la demande.
- Entretien de recrutement avec les responsables de la formation qui renseignent sur les différentes étapes d'inscription au CFA.
- Document à fournir (Pièce Identité – Diplôme requis – lettre de motivation – CV)
- Admission définitive sous condition de contrat d'apprentissage et d'obtention du diplôme requis.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation ASV

- Remplir un dossier de candidature sur le site d'APFORM : <http://eva.apform.fr>
- Information collective aux journées portes ouvertes ou en visioconférence
- Test de raisonnement
- Trouver un maître d'apprentissage
- Test de positionnement après signature du contrat.

PLANNING ALTERNANCE POUR TOUTES LES FORMATIONS

Toutes les formations suivent un calendrier d'alternance établi par année scolaire. Ce calendrier est transmis au moment de la signature du contrat et chacun s'engage à le respecter.

ASSIDUITE

La semaine de cours au Centre de Formation est de 35h.

Les absences de cours ne sont pas autorisées. Seules les **absences justifiées par un arrêt de travail** sont reconnues par le Centre de Formation au regard de la législation du travail.

Les absences non justifiées et les retards seront obligatoirement rattrapées le vendredi après-midi.

Toute sortie anticipée du CFA doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence signée par le responsable légal pour les mineurs ou remplie par l'apprenti majeur.

Si l'apprenti est malade, il doit impérativement avoir un arrêt de travail pour justifier son absence.

Un exemplaire est à donner dans les 48h au maître d'apprentissage, le second volet du document est à envoyer à la Sécurité Sociale de l'apprenti (MSA, CPAM), une copie de l'arrêt doit être fourni au CFA sous 48h également.



L'apprenti est salarié y compris pendant les semaines de scolarité au CFA.

En cas d'absence non justifiée, le maître d'apprentissage est en droit de faire une retenue sur salaire.

Nous rappelons que les absences pour se rendre en entreprise sur un temps prévu au CFA sont formellement interdites.

En cas d'accident, on le considère comme accident de travail si celui-ci se produit :

- sur le parcours domicile-CFA ou domicile-lieu de travail.
- pendant les heures de cours au CFA.
- pendant les heures de travail chez l'employeur.

Dans tous les cas, l'employeur doit faire une déclaration à l'organisme d'assurance sociale dont il dépend (MSA, CPAM...).

AIDES AUX APPRENTIS

- Aide au logement via Mobilité Jeune.
- Aide au 1^{er} Equipement Professionnel Individuel pour la 1^{ère} année du contrat d'apprentissage des classes de CAPA à BTS.
- Participation aux frais d'hébergement et restauration, sauf contrat CNFPT

MATERIEL SCOLAIRE A PREVOIR

Une liste des fournitures scolaires sera à consulter sur le site <https://le-robillard.fr>.

Elle peut varier en fonction de la formation choisie.

COMPOSITION DU TROUSSEAU ET EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

Pour tous les apprentis	- 1 tenue de sport complète pour les cours EPS (survêtement, chaussures de sport et serviette) - Les équipements professionnels sont obligatoires (Combinaison de travail, chaussures de sécurité)
Pour les internes uniquement	- Linge de lit 90 x 190 (protège matelas, draps, couette , oreiller et taie) - Linge de toilette (serviette et nécessaire de toilette) - Un cadenas pour ranger les affaires personnelles. 🔑 <i>Les chambres sont attribuées chaque semaine. En ce qui concerne les chambres individuelles, les apprentis doivent récupérer leur clé à la vie scolaire à 17h30 le lundi et la rendre avant 8h le vendredi.</i>

TARIFS PENSION ET DEMI PENSION POUR LES JEUNES SCOLARISES AU CFA

3 régimes sont proposés : **Externe / Demi-Pensionnaire / Interne.**

La facturation se fait par période à savoir : Septembre à Décembre / Janvier à Mars / Avril à Juillet.

Quelque soit le régime choisi, il est proposé 2 modes de règlement :

- Un règlement mensuel par prélèvement bancaire
- Un règlement trimestriel à réception de facture par virement ou espèces.

↳ Tout changement de régime ne pourra intervenir en cours de période, il pourra être effectif uniquement à la période de facturation qui suit la demande (demande faite par écrit et justifiée du responsable légal ou de l'apprenti(e) majeur(e)).

L'hébergement se fait en chambre collective ou individuelle, il n'est pas possible de choisir le format car les chambres sont attribuées en fonction des places disponibles dans la semaine.

Tarif HEBERGEMENT et RESTAURATION

(Tarifs valables à partir de septembre 2026)

	Repas Midi	Repas Soir	Nuitée en chambre collective (Nuit + Petit Déjeuner)	Nuitée en chambre individuelle (Nuit + Petit Déjeuner)
TARIF	4.50 €	4.50 €	6,70 €	8,30 €
			+ 5,00 € de frais annexes hébergement	
			11,70 €	13,30 €
Supplément option dimanche soir			11,70 €	13,30 €
Supplément option week-end			16,40 € (forfait 2 nuits sans repas)	

En ce qui concerne la facturation de la pension et demi-pension, le calcul se fait sur le nombre de repas et de nuitées. **Une semaine se compose en général de 9 repas et 4 nuitées** mais il est possible de choisir une option pour la nuitée supplémentaire le dimanche soir (sans repas).

Depuis La réforme de la formation par apprentissage, **les opérateurs de compétences participent aux frais d'hébergement et de restauration des apprentis, soit une aide de 3€ par repas et 6€ par nuitée.**
A noter que le montant des aides est directement déduit sur les factures envoyées aux familles.

A titre indicatif, tarif reste à charge facturé pour une semaine (incluant les aides restauration et hébergement).

1 semaine demi-pensionnaire (5 repas)	7.50 €
1 semaine interne en chambre collective	36.30 €
1 semaine interne en chambre collective avec dimanche soir	42.70 €
1 semaine interne en chambre individuelle	45.30 €
1 semaine interne en chambre individuelle avec dimanche soir	51.70 €

TRANSPORTS (sous réserve de modifications)

SNCF – Bus Verts : ATOUMOD – Une seule carte

Un seul titre pour voyager dans toute la Normandie et combiner tous les modes de transport : train, bus, vélo...

Informations et Inscription sur le site Internet TER Normandie – Rubrique Tarifs et Achats - Atoumod

Horaires Bus Verts du CALVADOS : Navettes ligne 1121

Arrêts	Dimanche soir	Lundi matin
Gare Mézidon	20h40	08h50
Gare St Pierre Sur Dives		09h05
Lycée Le Robillard	21h05	09h20

Arrêts	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi
Lycée le Robillard	15h30	16h30
Gare Mézidon	15h55	16h55

Astrobus / Agglo Lisieux – Ligne 40 Le Robillard

Ce transport scolaire dessert quotidiennement le lycée Le Robillard en provenance de la Gare de Mézidon.

Informations et Inscription sur le site Internet de Lisieux-Normandie – Rubrique Aménager – Mobilité Transport scolaire

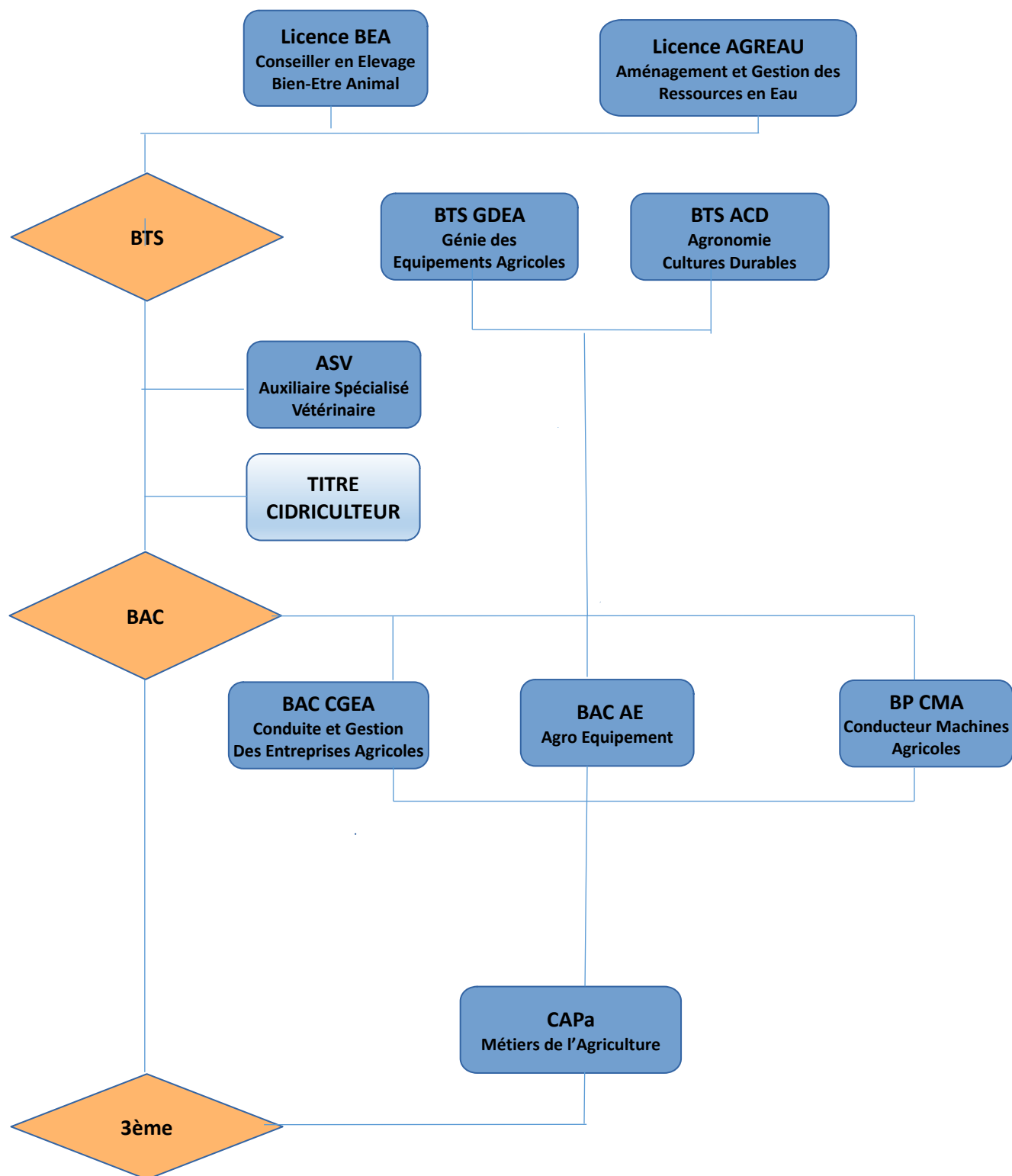
Horaires Astrobus / Agglo Lisieux - Ligne 40

ALLER				
LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI - VENDREDI				
Horaires			Arrêts	Communes
07h10			Gare SNCF Mézidon	Mézidon Canon
07h20			Les Quatres Routes	Mesnil-Mauger
07h25			Bretteville/Dives	Bretteville/Dives
07h30			St Pierre Gare SNCF	Saint Pierre/Dives
07h35			St Pierre place du marché	Saint Pierre/Dives
07h45			Lycée Le Robillard	L'Oudon
RETOUR				
Horaires (Lundi – Mardi – Jeudi)	Horaires (Mercredi)	Horaires (Vendredi)	Arrêts	Communes
17H40	12h45	17h20	Lycée Le Robillard	L'Oudon
17H55	12h55	17h30	St Pierre place du marché	Saint Pierre/Dives
18H00	13h00	17h35	St Pierre Gare SNCF	Saint Pierre/Dives
18H05	13h05	17h40	Bretteville/Dives	Bretteville/Dives
18H10	13h10	17h45	Les Quatres Routes	Mesnil-Mauger
18h15	13h20	17h55	Gare SNCF Mézidon	Mézidon Canon

COVOITURAGE

A la rentrée, un système d'affichage dans le hall de la vie scolaire du lycée est proposé afin de faciliter les démarches de covoiturage (Bulletin d'offre et/ou de demande). N'hésitez pas à vous y inscrire.

Nos FORMATIONS en APPRENTISSAGE



Formations dispensées au CFA/CFPPA Le Robillard en apprentissage

Les outils de communication

✉ Messagerie, courriel

- ♦ Tous les échanges se font via l'adresse cfa.le-robillard@educagri.fr sur l'adresse personnelle de l'apprenti renseignée sur le dossier d'inscription.

Pour la famille, les adresses mails de communication sont celles inscrites sur le dossier d'inscription, et pour l'employeur nous privilégions l'adresse notée sur le contrat d'apprentissage.

✉ Pour suivre la scolarité

- ♦ YPAREO est le logiciel de gestion administratif et de vie scolaire.

Chacun (apprenti, parents, employeur) reçoit par mail en début d'année scolaire un code d'accès à la plateforme, et peut y retrouver :

- Le fil d'actualité du CFA
- L'emploi du temps, cahier de texte, bulletins
- Les informations sur le contrat d'apprentissage

✉ Le site internet

- ♦ Le site du Robillard <https://le-robillard.fr/> retrace l'ensemble des actions ayant lieu dans l'établissement et permet aussi de nous contacter par mail à tout moment via l'onglet «*infos et contact*».

NOTES